



Plan de Travail du Comité 'Politique Générale' 2009

Mission: Des soins de santé basés sur la sécurité du patient, l'égalité, et l'accès universel à des soins de santé de haute qualité. Pour réaliser cela, la profession infirmière doit avoir une influence considérable au niveau des processus législatifs de réglementation de l'UE.

Objectif: Garantir que la politique infirmière sur l'accès pour tous à des services de santé de haute qualité pour la santé des citoyens dans l'Union Européenne et dans l'Europe élargie se traduise en législation, recommandations ou directives de l'UE adéquates.

Priorités:

- (1) Directive de l'UE sur les Services de Santé – « Paquet Social » (OPL 1.1)
- (2) Recommandations de l'UE sur la Sécurité du Patient et les Infections Associées aux Soins de Santé (OPL 1.2)
- (3) Projet de l'UE sur la Sécurité du Patient – EUNetPaS – GT4 (OPL 1.4)
- (4) E-Health (Santé en ligne) (OPL 3.3)

Type d'activité:

- (1) "Lobbying"
- (2) "Lobbying"
- (3) Participation active aux Groupes de Travail (GT)
- (4) "Watching Brief" et "Alliance Building"

Objectifs:

- (1) Directive sur les Services de Santé
 - L'UE doit soutenir les Gouvernements Nationaux afin de garantir des soins de santé de haute qualité accessible à tous.
- (2) Recommandations de l'UE sur la Sécurité du Patient et les Infections Associées aux Soins de Santé
 - La Sécurité du Patient et les Infections Associées aux Soins de Santé sont une priorité politique.
- (3) Projet de l'UE sur la Sécurité du Patient – EUNetPaS
 - L'EFN/les membres de l'EFN doivent être activement impliqués dans le projet EUNetPaS pour que les recommandations de ce projet reflètent le point de vue des infirmières.
- (4) E-Health
 - Les actions des membres de l'EFN en matière de santé en ligne sont introduites dans l'arène politique.

Attentes:

- (1) Directive sur les Services de Santé
 - La proposition législative et les recommandations de la DG Sanco reflètent la position de l'EFN sur les Services de Santé ;
 - Les amendements de l'EFN sont pris en compte par le Parlement Européen.

- (2) Les recommandations de l'UE sur la Sécurité du Patient et Infections Associées aux Soins de Santé sont en accord avec la politique de l'EFN.
- (3) Projet de l'UE sur la Sécurité du Patient – EUNetPaS
 - Remplir les obligations du groupe de travail du projet.
- (4) E-Health
 - Partage, au sein de l'UE, des exemples de bonne pratique des membres de l'EFN en matière d'ehealth.

Délai:

- (1) Directive sur les Services de Santé
 - Proposition législative de la Commission sur les Services de Santé – 25 Juin 2008 – Processus de codécision du Parlement Européen/Conseil des Ministres 2009-2011.
- (2) Recommandations de l'UE sur la Sécurité du Patient et Infections Associées aux Soins de Santé
 - Recommandations du Conseil – Novembre 2008 – Débat au Parlement Européen 2009-2010.
- (3) Projet de l'UE sur la Sécurité du Patient – EUNetPaS
 - Deux réunions de coordination et trois réunions du groupe de travail planifiées en 2009.
- (4) E-Health
 - Deux réunions des parties prenantes de la DG Entreprise – Sous-groupe i2010 de la CE sur la santé en ligne.

Marche à suivre:

- (1) Directive sur les Services de Santé
 - Lobby de l'EFN auprès des Commissions pertinentes du Parlement Européen, et première lecture du Parlement Européen ;
 - Lobby de l'EFN auprès de la Présidence tchèque et suédoise de l'UE en ce qui concerne le débat politique sur la proposition législative de la Commission.
- (2) Recommandations de l'UE sur la Sécurité du Patient et Infections Associées aux Soins de Santé
 - Contribution de l'EFN aux recommandations du Conseil et au débat du Parlement Européen ;
 - Influence de l'EFN au travail du Groupe de Haut Niveau sur la Sécurité du Patient ;
 - Lobbying de l'EFN auprès de la Présidence de l'UE sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission sur la Sécurité du Patient.
- (3) Projet de l'UE sur la Sécurité du Patient – EUNetPaS
 - Etablissement d'alliances avec CPME, HOPE, PGEU, EPF
- (4) E-Health – Les meilleures pratiques des membres de l'EFN servent de base au document politique.

Actions:

- (1) Directive sur les Services de Santé
 - Amendements de l'EFN à la proposition législative ;
 - Suivi de l'initiative de la DG Sanco « *Hospital standards for European patients* » ;

- L'EFN recommande la synergie de la politique entre la Commission Européenne, l'OMS Région Europe et le Conseil de l'Europe.
- (2) Recommandations de l'UE sur la Sécurité du Patient et Infections Associées aux Soins de Santé
- Contribution de l'EFN aux recommandations du Conseil et au débat du Parlement Européen.
- (3) Projet de l'UE sur la Sécurité du Patient – EUNetPaS
- Collecte, par les membres de l'EFN, des données et bonnes pratiques requises ;
 - Contacter les représentants nationaux.
- (4) E-Health
- Contribution de l'EFN à la DG Entreprise – Sous-groupe EC i2010 sur la santé en ligne (E-Health)

Résultats:

- (1) Directive sur les Services de Santé
- Résultats législatifs de l'UE en accord avec la politique de l'EFN ;
 - Une seule voix pour la Société Civile - EPHA, EHMA, EPSU et réunion entre EFN, HOPE, CPME, AEMH, AEHP, UEMO, UEMS
- (2) Recommandations de l'UE sur la Sécurité du Patient et Infections Associées aux Soins de Santé en accord avec la politique de l'EFN.
- (3) Projet de l'UE sur la Sécurité du Patient – Les résultats du projet EUNetPaS tiennent compte de la contribution et du point de vue des membres de l'EFN.
- (4) E-Health
- L'expérience des membres de l'EFN en matière d'ehealth est partagée au niveau Européen.